



## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du mardi 30 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 30 janvier à 21h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/01/2024

Date d'affichage : 25/01/2024

---

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 9

Procurations : 2

### **Étaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER

### **Étaient absents excusés :**

Madame Alexandra FOUCAULT donne pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER  
Madame Florence CHASSÉ donne pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS

### **Étaient absents non excusés :**

Madame Véronique BOISARD  
Madame Béatrice GUEGAN

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 21H00

Les membres du conseil municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024.

### **1 : DELIBERATION 2024-003 : PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FÊTES – DEMANDE DETR / DSIL / FOND VERT – FONDS DE CONCOURS**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER et Danielle GUILLERME-CAOUS

### **Expose** :

Afin de réduire les coûts d'électricité et de chauffage des bâtiments communaux, la municipalité envisage d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes.

Dans un souci budgétaire, ces travaux pourront être réalisés sur plusieurs exercices.

Les travaux sont décomposés de la manière suivante :

- Changement des portes extérieures
- Changement de l'ensemble des fenêtres
- Changement des portes intérieures
- Remplacement des néons par un système d'éclairage à LED
- Mise en place d'une VMC dans la partie cuisine
- Remplacement des convecteurs par un système moins énergivore
- Isolation du bâtiment par l'extérieur

Pour cela il est proposé de solliciter des subventions selon le plan de financement ci-dessous

Plan de financement - Projet Rénovation Energétique de la Salle des fêtes (H.T)				
Dépenses		Recettes		
Isolation Thermique	59 831,20 €	Subvention DETR	28 674,25 €	30,00%
Menuiseries Extérieures	22 344,08 €	Subvention DSIL	9 558,08 €	10,00%
Menuiseries Intérieures	5 410,00 €	Subvention Fond Vert	19 116,16 €	20,00%
Eclairage	3 824,94 €	Fond de concours Laval Aglo	11 474,00 €	12,00%
Chauffage	3 610,24 €	Recettes (Locations annuelles)	4 500,00 €	4,71%
Bloc de secours	560,36 €	Fond propres	22 258,33 €	23,29%
<b>TOTAL</b>	<b>95 580,82 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>95 580,82 €</b>	<b>100,00%</b>

Le conseil municipal de Beaulieu sur Oudon après en avoir délibéré

- **Approuve** le projet de réfection de la salle des fêtes
- **Adopte** le plan de financement tel que présente ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'état au titre de la DETR 2024
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'état au titre de la DSIL 2024
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'état au titre du Fonds Vert
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès de Laval Agglomération du Fonds de concours
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2024 aux comptes 13461 / 13462 / 1318 / 138
- **Charge** Monsieur le Maire pour la bonne réalisation de la présente

**Décision** : A la majorité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	8	Contre	0	Abstention	1
------	---	--------	---	------------	---

Prochaines réunions de Conseil Municipal : 20 février 2024, 12 mars 2024, 9 avril 2024, 7 mai 2024, 4 juin 2024, 2 juillet 2024, 10 septembre 2024, 8 octobre 2024, 5 novembre 2024, 3 décembre 2024.

Séance levée à **21H31**

Le secrétaire de séance,

Le Maire,